

# Retraites,

# Non, tout n'est pas joué !



Face à la brutalité du gouvernement et du patronat pour imposer, par la force, la loi sur les retraites, des millions de salariés, de jeunes, de retraités, de précaires sont entrés en résistance pour créer un mouvement d'une ampleur rarement égalée dans l'histoire sociale de la France d'après guerre.

## La démocratie sociale bafouée

Malgré l'intox médiatique et gouvernementale, ainsi que les moyens mis à disposition (publicité mensongère financée par l'argent public, réquisitions, etc.), ce conflit révèle un malaise profond auprès de toutes les générations dans le pays. Le pouvoir évacue toutes discussions avec les organisations syndicales représentatives des salariés. **Aucun pouvoir en place ne peut imposer une réforme dont le peuple a fait aussi fortement connaître son rejet total.**

## L'examen de la loi en dit long sur les véritables motivations du pouvoir

Les dispositions ne visent pas à maintenir le système par répartition, mais à développer un système par capitalisation et à faire payer la crise de 2008 aux salariés.

Avec l'alignement du taux de cotisation sur le privé, le gel de la valeur du point d'indice (16% de perte du pouvoir d'achat sur dix ans), les suppressions d'emplois par dizaines de milliers et une pénalisation maximale pour la population féminine, majoritaire dans nos services, les fonctionnaires d'Etat paient un lourd tribut.

Pour la CGT, une autre réforme est possible. Cela suppose une politique tournée vers l'emploi, la revalorisation des salaires, une autre répartition des richesses et la taxation des revenus financiers à peine effleurés dans le projet de loi SARKOZY-PARISOT.

Les derniers chiffres officiels du chômage démontrent bien l'absurdité de la réforme avec une augmentation de 17% des plus de 50 ans et un taux de près de 25% pour les jeunes de moins de 25 ans présents sur le marché du travail.

## Rien n'est fini !

Les manifestations du 6 novembre doivent être l'occasion de franchir un nouveau cap dans la mobilisation en affichant **notre détermination à ne rien céder jusqu'au retrait total de la loi et la prise en compte véritable de l'ensemble de nos revendications** sur l'emploi et les salaires.

**Ensemble, contraignons le Président de la République à respecter son mandat en l'obligeant à ne pas promulguer la loi.**

La participation du plus grand nombre, des retraités, des actifs, des jeunes, l'unité syndicale la plus large compteront dans ce bras de fer avec le pouvoir.

## Samedi 6 novembre Manifestation unitaire

**Toulouse à 10h**

**Rdv Finances :**

**Espace Saint-Cyprien  
camion UL CGT Centre Ville**

**Saint-Gaudens à 10h**

**Place Jean Jaurès**



# *Retraites,*

*Le 6 novembre, poursuivons dans l'unité la mobilisation contre une réforme injuste et inefficace*

Le 6 novembre est le prochain rendez-vous proposé aux salariés pour exprimer ensemble leur rejet de la réforme des retraites en voie d'adoption au Parlement et leur exigence d'ouverture de négociations sur les propositions alternatives.

Les organisations syndicales, en fixant ce nouveau rendez-vous, entendent « maintenir la pression » sur le gouvernement et prolonger le mouvement social multiforme et intergénérationnel en cours.

Le président de la République ne doit pas promulguer une loi jugée injuste et inefficace par 70 % des français. Il ne doit pas mettre fin à la retraite à 60 ans, entraînant par là même des difficultés supplémentaires à l'accès des jeunes sur le marché du travail. Ce serait près d'un million d'emplois qui leur deviendraient ainsi inaccessibles dans les années à venir, comme l'ont bien compris les lycéens et les étudiants qui se sont mobilisés en nombre ces dernières semaines.

Madame Parisot, la véritable marraine de cette réforme et présidente du Medef, est pressée de « passer à autre chose ». On la comprend puisqu'elle obtiendrait, si cette loi était promulguée, satisfaction sur toute la ligne :

- le recul de l'âge de départ en retraite à 62 ans ainsi que le recul de l'âge ouvrant droit au départ sans décote à 67 ans ;
- la substitution de la notion de départ anticipé pour incapacité de travail à celle de départ anticipé au titre de la pénibilité des métiers ;
- l'enterrement de l'obligation de négocier dans les entreprises pour réduire l'écart salarial entre hommes et femmes avant le 31 décembre 2010 au bénéfice d'un engagement des employeurs à présenter un plan d'action sans obligation de négocier.

On sait ce que signifie « passer à autre chose » pour le Medef : ce serait en fait revenir à la charge sur les allègements de cotisations sociales, par exemple dans le cadre des négociations sur les retraites complémentaires qui vont bientôt s'ouvrir, et la simplification du Code du Travail.

Prolonger l'action engagée pour obtenir du président de la République qu'il ne promulgue pas cette loi, rejetée par une grande majorité de salariés, serait du même coup dire haut et fort au Medef et aux employeurs que les salariés n'ont aucune envie d'être jour après jour sacrifiés sur l'autel de la compétitivité. Pas plus que les plans d'austérité qui, en France et partout en Europe, enfoncent l'économie européenne dans la crise, la poursuite des politiques qui sacrifient l'emploi, les salaires et la protection sociale ne constituent des choix acceptables pour les salariés.

Bernard THIBAULT  
Secrétaire général de la CGT